

COMMUNE DE JEGUN

ANNEXES SANITAIRES

TRAITEMENT ET COLLECTE DES DECHETS

La commune de JEGUN a délégué la compétence collecte au syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères Centre basée à PAVIE. La collecte s'effectue sur des points de regroupement tant pour les ordures ménagères que pour le tri sélectif deux fois par semaine (une fois pour les ordures ménagères et une fois pour le tri sélectif). Le tri sélectif a été mis en place en 2005. Sur la commune est présente une déchèterie ouverte en décembre 2010. Elle est ouverte tous les jours du lundi au vendredi les après-midi. Les déchets ultimes sont acheminés vers l'installation de stockage de déchets non dangereux situé à PAVIE. Le tri sélectif est acheminé vers le centre de tri géré par le syndicat mixte départemental TRIGONE.

Composé de 36 communes (soit 17 000 habitants), le SICTOM dispose de 2 déchèteries : l'une à Jegun et l'autre à Pavie.

